



De la Maison Laïque au Ministre Baroud

La Maison Laïque, ses cadres et ses militants font part au Ministre de l'intérieur et des municipalités, Monsieur Ziad Baroud, de leur remerciements et de leur reconnaissance pour sa décision d'autoriser la suppression de la mention de la confession dans le registre de l'état civil.

La ML, tout en considérant cette décision comme un pas très important permettant aux libanais de se sentir citoyens appartenant à leur pays en dehors des classifications sectaires et confessionnelles, espère qu'elle sera un premier pas dans le projet d'un Liban laïque dans tous les domaines (législatif, politique, institutionnel et social) sans oublier celui des affaires civiles en tête desquelles figure la question du mariage civil.

La ML tient à saluer tous ceux qui, à l'intérieur et à l'extérieur d'elle, ont oeuvré et participé à la prise de cette décision.

La ML appelle l'ensemble des laïques qui croient à un Liban laïque loin des divisions et des haines du confessionnalisme, à passer immédiatement à l'action en demandant effectivement la suppression de la mention de leur confession dans le registre civil de leur lieu d'appartenance administrative, sans céder aux menaces et aux intimidations qui visent à les empêcher de briser les chaînes du confessionnalisme.

La ML félicite tout citoyen qui a brisé ses entraves confessionnelles et qui est devenu seulement libanais. Elle apprécie surtout l'initiative de Mgr. Grégoire Haddad, premier religieux à avoir fait supprimer la mention de confession de son registre, prouvant par là, la validité des principes de la laïcité, leur

importance et la nécessité de leur application, car ils ne sont ni opposés à la foi religieuse ni contradictoires avec elle.

Beyrouth le 22-2-2009

La Maison Laïque